Energie Oceane 10 27/10/08 14:43 Page 1

Énergie Océane

Le journal intercommunal

N°10

Novembre 2008

Communauté de Communes des Olonnes

Le Château d'Olonne

Les Sables d'Olonne

Olonne-sur-Mer

Éditorial

Nouveaux mandats, nouveaux défis

Les dernières élections municipales ont engendré un renouvellement de l'équipe communautaire, on retrouve toutefois intacte la volonté de valoriser le territoire des Olonnes, de proposer des services adaptés aux besoins de chacun, en un mot d'assurer le développement humain, social, économique et touristique de notre Communauté de Communes.

Ce 10e numéro d'Energie Océane est également la 1re édition faisant suite aux élections municipales, il nous paraît donc indispensable de vous présenter les nouveaux élus communautaires et le fonctionnement général de la CCO.

Nous avons également la chance, en cette 1re année de mandat, de voir notre agglomération bénéficier de l'arrivée du TGV. C'est un événement considérable qui vient compléter le désenclavement routier récemment achevé et qui permet désormais de rallier Paris/Le Pays des Olonnes sans feu rouge.

Cet événement est aussi important en termes de modernisme et d'espérances économiques que l'arrivée du chemin de fer en 1866, qui fut inauguré à l'époque par M. BEHIC, ministre des transports, et qui a assuré, au XIXe siècle, la renommée touristique des Olonnes.

Saluons également notre développement culturel avec l'inauguration prochaine de la 1re tranche de travaux du nouveau Conservatoire de Musique. Sans oublier, bien évidemment, l'aménagement du site de la Sablière, à proximité de Port Olona, ou de celui de la Vannerie qui constitue l'une des priorités de ce mandat. Le développement de cette zone a été lancé avec le début de la construction du Pôle Santé. Cette nouvelle infrastructure permettra à tous de bénéficier des meilleurs soins et offre un exemple attendu en France de coopération des établissements hospitaliers publics et privés. ●

Louis GUEDON
Président de la CCO
Député Maire
des Sables d'Olonne

Yannick MOREAU
1er Vice-Président de la CCO
Maire
d'Olonne-sur-Mer

Isabelle DOAT
2e Vice-Présidente
de la CCO
Adjointe à l'environnement
au Château d'Olonne

Paris aux Sables d'Olonne !

A partir du 14 décembre prochain, date de la mise en circulation du TGV, les Sables d'Olonne seront à 3 h 15 de Paris, sans changement à Nantes, et renoueront avec la grande tradition des « trains de plaisir ». Vitesse en plus puisqu'au XIXe siècle il fallait plus de 12 h aux parisiens pour rejoindre « la plus belle plage d'Europe » !

Si tous les chemins mènent aux Sables d'Olonne, un des plus directs et des plus rapides est sans conteste le TGV. Très attendue, son arrivée, le 14 décembre 2008, permettra de rallier Paris/les Sables sans changement à Nantes. Un gain de temps et de confort considérable qui devrait rejaillir sur le monde de l'économie et du tourisme.

Pourtant, à l'origine, rien n'était gagné et il aura fallu toute la ténacité des élus vendéens pour qu'un TGV tracté depuis Nantes soit mis en place. Devant le succès de l'opération -la fréquentation de la ligne a rapidement triplé- l'idée du TGV a fait son chemin et le 18 août 2005 une Décision Ministérielle approuvait le projet.

Quelques réunions plus tard, l'Etat, la Région des Pays de la Loire, les Départements de Loire Atlantique et de Vendée, les Communautés de Communes des Olonnes et du Pays Yonnais acceptaient de financer les 105 millions d'euros nécessaires à l'opération d'électrification de la ligne.

Car qui dit TGV dit aussi travaux conséquents. Pour accueillir « le train le plus rapide du monde », 300 agents de la SNCF ou d'entreprises sous-traitantes ont été mobilisés pendant 3 ans. Il faut dire qu'aucun chantier ferroviaire d'une telle envergure n'avait été mené sur la façade atlantique depuis 10 ans.

Sans énergie, pas de TGV. 4 000 poteaux caténaires destinés à supporter les câbles électriques haute tension ont donc été posés et tous les réseaux de télécommunication courant le long des rails enfouis. L'électrification en 25 000 volts des 200 km de voies a également nécessité la création d'une nouvelle sous-station d'alimentation à la Roche-sur-Yon.

Côté ouvrages d'art, la SNCF a dû revoir sa copie et reconstruire 9 ponts (dont celui d'Olonne-sur-Mer) qui n'avaient pas la hauteur nécessaire pour les équipements caténaires. Dans la foulée, 5 passages à niveau ont été supprimés ou aménagés. Et parce que le TGV le vaut bien, le quai de la gare des Sables d'Olonne a été surélevé et une voie allongée.

Tout sera donc prêt le 11 décembre prochain pour l'inauguration du TGV. Un peu avant midi le Train à Grande Vitesse entrera pour la 1re fois en gare des Sables d'Olonne avant une mise en circulation commerciale le 14. Ce sera, avec le départ du Vendée Globe, l'un des événements forts de l'année 2008. ●

AU SOMMAIRE DU NUMÉRO

Dossier

2 **7 premiers mois de traversée pour 31 élus**

Économie

4 **Village d'entreprises : nouveaux arrivés**

Environnement

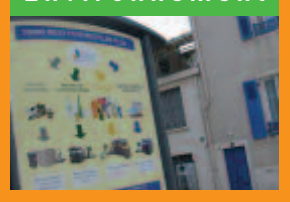

5 **Nouveaux bacs enterrés**

Aménagement

6 **Une agglomération qui bouge !**

Culture

8 **De la place pour les notes !**

Energie Oceane 10 27/10/08 14:43 Page 2

Dossier

7 premiers mois de traversée pour 31 élus communautaires

Faire un mandat à la CCO, c'est se lancer dans une course intercommunale qui, sans atteindre le challenge que représente le Vendée Globe, s'apparente toutefois à un grand défi sportif. La traversée est rarement de tout repos et il faut se battre pendant 6 ans pour mener à bien de grands projets d'intérêt collectif. Retour sur les 7 premiers mois du mandat.

Départ

Le 9 novembre, une trentaine de skippers s'est élancée de Port Olona à l'assaut du tour du monde. Pour les élus communautaires, la course a commencé le 16 mars dernier après les élections municipales.

Escale n° 1 : Election des élus CCO

Les Conseils Municipaux ont élu leurs représentants à la CCO. Proportionnelle oblige,
- **12 élus** viennent des Sables d'Olonne,
- **10** du Château d'Olonne,
- **9** d'Olonne-sur-Mer,

soit 31 élus communautaires au total.

Escale n° 2 : Répartition des postes

Pour garder le cap, il faut, comme sur un voilier, que chaque élu siégeant à la CCO ait une fonction précise. Le 11 avril dernier, lors de la toute 1re séance du Conseil Communautaire, le Président fondateur, Louis GUEDON, a été reconduit dans ses fonctions de Président, Yannick MOREAU élu 1er Vice-Président et Isabelle DOAT 2e Vice-Présidente. Les autres postes ont ensuite été répartis. Votes à bulletin secret ou à main levée ont ponctué la soirée.

Escale n° 3 : Préparation de la traversée

Avant de s'engager dans la grande aventure communautaire mieux vaut faire le point. **Pour partir sur de bonnes bases 2 opérations ont été lancées :**

• Un audit financier

Confié au cabinet « Ressources Consultants », cet audit permettra d'élaborer en toute connaissance de cause le programme communautaire des 6 années à venir.

• Une étude d'organisation

En 1994, lors de sa création, la CCO comptait une vingtaine de personnes. Suite à d'importants transferts de compétences vers la Communauté de Communes, l'équipe s'est étoffée et atteint désormais les 120 personnes. Ces fonctionnaires sont répartis entre le siège administratif, 17 rue Nationale, aux Sables d'Olonne et les nombreux services décentralisés de la Communauté (Crèches intercommunales, piscine des Chirons, Conservatoire de Musique, Pépinière d'Entreprises, etc.). Confié au cabinet « C3 Consultants » cette étude d'organisation permettra d'optimiser l'efficacité des services, d'actualiser leur action et d'assurer le dynamisme de la CCO.

Intercommunalité : quel avenir ?

Avec ses 36 783 communes en 2007, la France est très loin devant l'Allemagne (16 127 communes), l'Italie (8 074 communes) ou la Grèce (6 037 communes). Résultat : aujourd'hui, la tendance est au regroupement.
Les Olonnes n'échappent pas à la règle. Si la création de la CCO a permis aux 3 communes des Olonnes de se rapprocher, aujourd'hui de nombreuses questions se posent. Cette forme d'intercommunalité doit-elle évoluer ? Une fusion est-elle souhaitable ? Faut-il plutôt aller vers une Communauté d'Agglomération ?
Près de 45 000 habitants vivent actuellement sur les 8 000 ha des Olonnes desquels il faut retrancher 2 000 ha de marais et 1 000 ha de forêts. Les exemples vendéens montrent que la Roche-sur-Yon, Challans et les Herbiers s'épanouissent dans l'unité d'une commune.
Le Pays des Olonnes a toujours respecté sans a priori et via ses élus la volonté de sa population. La réflexion est désormais ouverte. Les conclusions ne doivent en aucun cas être un élément de division mais conforter, quel que soit le modèle adopté, une volonté unitaire.
Les enjeux sont tels que Louis GUEDON, député maire des Sables d'Olonne, Yannick MOREAU, maire d'Olonne-sur-Mer et Jean-Yves BURNAUD, maire du Château d'Olonne ont décidé de faire plancher, après consultation, le cabinet d'études KPMG sur la question. Une fois les résultats connus, les habitants des 3 communes seront consultés.

Pour mémoire, lors de la campagne des élections municipales 2008, les Sables d'Olonne se sont déterminés pour un référendum populaire, Olonne-sur-Mer pour une consultation pouvant déboucher sur un référendum et le Château d'Olonne pour une étude approfondie susceptible d'aboutir à une consultation.

Les Commissions ouvrent leurs portes

Essentielles au bon fonctionnement de la CCO, les Commissions sont des groupes de travail d'une douzaine d'élus. Pendant 3 numéros, Energie Océane sera l'invitée de ces petites unités aussi discrètes qu'efficaces. Présentation des 3 premières Commissions Communautaires.

Commission Finances et Personnel : les grands argentiers de la CCO

Garante du bon fonctionnement financier de la CCO, elle se doit d'examiner tous les projets des autres Commissions et de leur accorder ou non les crédits nécessaires. Un rôle important et qui demande une grande rigueur et une bonne dose de diplomatie !

3e Vice-Président de la CCO en charge de la Commission : MERCIER Joël (Le Château d'Olonne)

Membres :
- BILLON Annick (Le Château d'Olonne)
- FAUGERON Gérard (Les Sables d'Olonne)
- FESSEAU Joë (Le Château d'Olonne)
- HOUSSAINT Patrick (Olonne-sur-Mer)
- JURGES Laurent (Olonne-sur-Mer)
- LANDAIS Jean-Noël (Les Sables d'Olonne)
- PINEAU Florence (Olonne-sur-Mer)
- PROUTEAU Dominique (Olonne-sur-Mer)
- ROSSIGNOL Jean-Claude (Le Château d'Olonne)
- ROUCHER Yves (Les Sables d'Olonne)

Exemples de missions :
- Elaboration du budget
- Suivi des documents budgétaires, des emprunts, de la dette et de la fiscalité
- Attribution des subventions aux associations
- Examen des frais de mission et de représentation des élus
- Gestion des effectifs (recrutement, formation et rémunération des agents)

Commission Travaux, Vo
10 bâtisseurs au service

Qu'elles soient empuntées par les automobilistes, les cyclistes ou les eaux usées toutes les voies terrestres et souterraines de la Communauté relèvent de la Commission Travaux, Voirie et Assainissement. Ses 10 élus gèrent également les bâtiments de la CCO et les équipements d'assainissement. L'espace communautaire n'a pas de secret pour eux !

4e Vice-Président de la CCO en charge de la Commission : DURAND Denis (Olonne-sur-Mer)

Energie Oceane 10 27/10/08 14:44 Page 3

La CCO mode d'emploi

Comment fonctionne la CCO ? Quel est le rôle joué par les élus ? Comment sont traités les dossiers communautaires ? Découvrons ensemble les rouages très structurés de la Communauté.

Suivre un dossier de A à Z

1 Les Commissions

A la base de la pyramide communautaire on trouve 8 grandes commissions. Constituées d'élus issus des 3 communes membres (Les Sables d'Olonne + le Château d'Olonne + Olonne-sur-Mer), de fonctionnaires et, si le sujet le nécessite, d'intervenants extérieurs, elles élaborent et étudient les différents dossiers confiés à la Communauté. Une fois fini, le travail des commissions est présenté pour validation au Bureau, puis au Conseil Communautaire.

2 Le Bureau

Véritable cœur de la CCO, le Bureau réunit le Président, les Vice-Présidents et le Délégué aux Transports qui possède une voix facultative. Il s'agit d'un organe exécutif qui examine les propositions des différentes Commissions et veille à l'application des décisions prises par le Conseil.

3 Le Conseil Communautaire

Instance délibérante, le Conseil Communautaire se réunit tous les mois et décide des actions à entreprendre pour améliorer, dynamiser et moderniser la vie des habitants des Olonnes. Aucune proposition des Commissions et du Bureau ne peut être mise en place sans son aval.

Comme les séances sont publiques, chacun peut librement y assister ! Les Conseils ont lieu à la Pépinière d'Entreprises, à Olonne-sur-Mer, et sont annoncés par voie de presse. Avis aux amateurs !

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Président
Louis GUEDON
Député Maire
des Sables d'Olonne

1er Vice-Président
Yannick MOREAU
Maire d'Olonne-sur-Mer
Le 1er Vice-Président assure la coordination des commissions « Travaux, Voirie, Assainissement », « Aménagement de l'Espace et Environnement », « Développement Economique et Formation »

2e Vice-Présidente
Isabelle DOAT
Adjointe à l'Environnement
au Château d'Olonne
La 2e Vice-Présidente assure la coordination des commissions « Finances et Personnel », « Affaires Sociales », « Affaires Culturelles », « Affaires Sportives »

+ tous les élus siégeant à la CCO

BUREAU

Président + les 9 Vice-Présidents + le délégué aux transports

Commission Appels d'Offres

Président de la Commission :
Louis GUEDON (Sables)
+ 5 élus titulaires + 5 élus suppléants

Commission Finances & Personnel

3e Vice-Président en charge de la Commission :
Joël MERCIER (Château)
+ 10 élus

Commission Travaux, Voirie, Assainissement

4e Vice-Président en charge de la Commission :
Denis DURAND (Olonne)
+ 9 élus

Commission des Affaires Sportives

5e Vice-Président en charge de la Commission :
Gérard FAUGERON
(Sables) + 9 élus

Commission des Affaires Sociales et Scolaires

6e Vice-Présidente en charge de la Commission :
Marie-Thérèse POUPARD
(Olonne) + 10 élus

Commission Aménagement de l'Espace et Environnement

7e Vice-Président en charge de la Commission :
Jean-Michel BELLE
(Sables) + 9 élus

Commission Développement Economique & Formation

8e Vice-Président en charge de la Commission :
Yves ROUCHER (Sables)
+ 10 élus

Commission des Affaires Culturelles

9e Vice-Président en charge de la Commission :
Joë FESSEAU (Château)
+ 9 élus

ET AUSSI... D'autres Commissions ou Groupes de Travail se réunissent plus ponctuellement. Dans ce vaste groupe, thématique transversale des transports oblige, seul le délégué aux transports est invité à siéger au bureau.

vaux, Voirie et Assainissement : service de la Communauté

Membres :

- BILLON Annick (Le Château d'Olonne)
- CHAPPELIN Jean-Philippe (Les Sables d'Olonne)
- DOAT Isabelle (Le Château d'Olonne)
- DURAND Claude (Olonne-sur-Mer)
- MERCIER Joël (Le Château d'Olonne)
- MOREAU Yannick (Olonne-sur-Mer)
- PATHE Martine (Les Sables d'Olonne)
- PERON Loïc (Les Sables d'Olonne)
- ROSSIGNOL Jean-Claude (Le Château d'Olonne)

Exemples de missions :

- Construction et réfection des bâtiments communautaires (Ex : Conservatoire de Musique, Pépinière et Village d'Entreprises, Piscine des Chirons...)
- Entretien et gestion de toutes les voies d'intérêt communautaire (Ex : Boulevard du Vendée Globe)
- Réalisation et gestion d'équipements de collecte et de traitement des eaux usées (Ex : Station d'épuration du Petit Plessis)
- Adhésion au Syndicat Mixte du SAGE (Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux)

Commission des Affaires Sportives : une équipe gagnante

La CCO offre à ses administrés les moyens de bouger, courir, sauter ou nager. Responsable des stades et terrains de la Communauté, la Commission des Affaires Sportives n'hésite pas à soutenir les associations des Olonnes qui organisent des événements concourant à la notoriété de son territoire.

5e Président de la CCO en charge de la Commission : FAUGERON Gérard (Les Sables d'Olonne)

Membres :

- BROSSEAU Stéphane (Olonne-sur-Mer)
- CHABIRAND Bernard (Les Sables d'Olonne)
- CHARRIER Clément (Le Château d'Olonne)
- DURAND Claude (Olonne-sur-Mer)
- FESSEAU Joë (Le Château d'Olonne)
- LANDAIS Jean-Noël (Les Sables d'Olonne)
- MAIRAND Christian (Le Château d'Olonne)
- MERCIER Joël (Le Château d'Olonne)
- PINEAU Florence (Olonne-sur-Mer)

Exemples de missions :

- Gestion, entretien des complexes sportifs communautaires (Voir l'article page 7 de ce journal)
- Création d'équipements nouveaux
- Subventions aux associations
- Contribution au rayonnement sportif de notre territoire

Energie Oceane 10 27/10/08 14:44 Page 4

Le développement économique fait partie des compétences prioritaires de la CCO. Active et dynamique la Communauté a, en une dizaine d'années, créé le parc Actilonne, la Pépinière d'Entreprises, le Foyer Jeunes Travailleurs et les crèches intercommunales qui ont permis aux mamans de concilier plus facilement vie familiale et professionnelle. Le succès de la Pépinière, structure qui épaule les entreprises naissantes, a tout naturellement amené la CCO à créer un Village destiné aux jeunes entreprises qui ne désirent pas acquérir de locaux ou de terrains.

Village d'Entreprises : nouveaux arrivés

Ciel bleu, élus et représentants du monde de l'économie s'étaient donné rendez-vous, le 24 juin dernier, pour l'inauguration de la 2e tranche du Village d'Entreprises. Aux 4 ateliers, construits en 2004, sont venus s'ajouter un ensemble de bureaux de 580 m² destiné aux Douanes et deux nouveaux ateliers.

Edifiés entre 2006 et 2008, ces locaux « flambant neuf » ont immédiatement trouvé preneurs. L'atelier de 450 m² a été loué à la SARL Diabolo, qui fabrique des chocolats et des biscuits, celui de 300 m² à KOBA Diffusion Presse dirigé par Ludovic CASSAGNE. Interview.

Pouvez-vous nous présenter votre société ?

« J'ai créé KOBA Diffusion Presse le 1er mai 2007. Comme je suis dépositaire Ouest-France, la principale activité de ma société consiste à livrer, chaque matin, avant 7 h, quelque 10 000 journaux sur un secteur qui va de Brem-sur-Mer à Saint-Vincent-sur-Jard. A KOBA on n'a pas peur des kilomètres et tout est fait pour satisfaire nos 5 500 abonnés ! Je veille également à diversifier les activités de la société. Dans les mois à venir, je proposerai un service destiné au courrier d'entreprises et un autre au transport de plis confidentiels. »

Pourquoi avez-vous choisi le Village d'Entreprises ?

« A l'origine, je louais un local sur la zone des Fruchardières. Mais 80 m² pour 57 salariés dont 50 porteurs, c'était vraiment trop peu ! Les conditions de travail étaient loin d'être idéales. Il fallait trouver une solution. Dès septembre 2007, j'ai donc rencontré la responsable de la Pépinière et du Village d'Entreprises et décidé de louer un atelier de 300 m². Un espace qui offre un beau potentiel de développement... »

La location vous semblait la meilleure solution ?

« Je préfère investir dans l'entreprise plutôt que dans l'immobilier. Et comme le Village est idéalement situé, je ne regrette pas mon choix. L'équipe a été boostée par le déménagement et l'arrivée dans de nouveaux locaux propres, vastes et fonctionnels a renforcé le sentiment d'appartenance qui existait déjà au sein de KOBA Diffusion. L'équipe est contente et moi aussi ! » ●

brève

La Pépinière bat des records !

Côté Pépinière d'Entreprises, trois nouveaux locataires ont emménagé à la rentrée : CAXXI, société d'informatique, SERAMA, spécialiste en hydrobiologie et aménagement des cours d'eau, ainsi qu'ARNAUD-J, entreprise de tailleurs de pierre. Avec 9 bureaux loués sur 9 et 8 ateliers sur 9, le taux d'occupation de la Pépinière flirte avec les 100 %.
De 1999, date de son ouverture, à décembre 2007, cette structure dynamique a permis la création de 55 entreprises et 95 emplois. Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes !

Renseignements : Pépinière d'Entreprises, Carine GEFFROY, tél : 02 51 96 88 88 ●

Etablissements Recevant du Public

Bienvenue aux personnes à mobilité réduite

En France, selon l'Insee, environ 40 % de la population « rencontre dans la vie de tous les jours des difficultés, qu'elles soient physiques, sensorielles, intellectuelles ou mentales ». La loi handicap du 11 février 2005 devrait faciliter leur quotidien. Un volet des nouvelles dispositions mises en place concerne les ERP ou Etablissements Recevant du Public. Explications.

Si faire ses courses peut sembler une activité ordinaire, pour une personne handicapée acheter une baguette ou une paire de gants peut tenir du parcours du combattant. Aujourd'hui 2 millions de personnes à mobilité réduite attendent avec impatience le 1er janvier 2015. A cette date, tous les ERP devront être accessibles à l'ensemble du public. Une attention toute particulière sera apportée aux portes et aux sas, à la circulation intérieure, à l'accès aux locaux ainsi qu'aux équipements divers.
Pour les entreprises relevant du secteur de l'artisanat, du commerce et des services, tout le bâtiment ne sera pas concerné. Reste que pour être prêt le jour J mieux vaut se renseigner rapidement auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée et prendre des mesures...
Certaines entreprises, déjà aux normes, ne sont pas touchées par la nouvelle réglementation. Pour les autres, plusieurs cas de figure peuvent se présenter (cf schéma). Dernière info utile, en cas de non respect des règles d'accessibilité, des sanctions ont été prévues. ●

Pour toutes informations sur la nouvelle réglementation : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée - Bénédicte GAUTHIER - Tél : 02 51 44 35 20 - bgauthier@cm-larochesuryon.fr

Faire ses courses ? pas facile pour une personne handicapée

Rappel : La CMA assure une permanence tous les jeudis après-midi à la Pépinière d'Entreprises, à Olonne-sur-Mer. Entretiens sur rendez-vous : Meriem BOUTERA (Conseillère en Développement Economique - Service Appui aux Entreprises et Territoires), tél : 02 51 44 35 20 ; E-mail : serveco@cm-larochesuryon.fr

Le réseau TUSCO plus accessible

Les Etablissements Recevant du Public ne sont pas seuls concernés par la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances. Côté CCO, le réseau de transports urbains TUSCO va être restructuré pour devenir accessible au plus grand nombre. Une étude, menée en collaboration avec les élus communautaires, les usagers et les associations représentant les personnes handicapées a été confiée, en juillet dernier, à EGIS MOBILITE qui proposera, en février 2009, un schéma directeur d'accessibilité des transports urbains. La Communauté aura alors jusqu'en février 2015 pour adapter son réseau. Les personnes handicapées mais aussi du 3e âge ainsi que les mamans avec poussettes et sacs devraient toutes apprécier ces nouvelles mesures ! ●

ERP ne respectant pas les règles d'accessibilité

→ **Prendre contact avec un maître d'œuvre ou un architecte** qui réalisera un diagnostic

ERP en construction ou en travaux

→ **Déposer une demande d'autorisation administrative** (permis de construire ou autre) à la Mairie concernée avec un dossier d'accessibilité et sécurité

→ **Prendre contact avec un contrôleur technique** pour réaliser une attestation de fin de travaux de respect des règles d'accessibilité. Ce document est obligatoire en cas de permis de construire

→ **Transmettre cette attestation à la Mairie** ayant délivré le permis de construire

ERP que l'on souhaite acheter ou louer

→ **Avant de signer un contrat, effectuer une évaluation** du montant des travaux à réaliser dans le cadre des règles d'accessibilité **est indispensable**. Cette évaluation permet d'éviter les mauvaises surprises financières...

Energie Oceane 10 27/10/08 14:44 Page 5

De nouveaux bacs enterrés pour plus de propreté

En 2007, la CCO a collecté 39 939 tonnes de déchets soit pratiquement le poids de 4 Tours Eiffel. Devant cette marée montante d'ordures ménagères, encombrants et autres emballages, la CCO multiplie les services. Grande nouveauté de l'année 2008/2009, l'apparition de nouveaux conteneurs enterrés.

Discrets, propres et faciles à utiliser, les 18 bacs enterrés répartis sur le Port de Pêche, le Port de Plaisance, le quai de la Chaume et le cours Blossac ont fait leurs preuves. Si le coût est élevé, le dispositif est parfaitement adapté aux exigences de la ville.
Courant 2008/2009, 16 nouveaux bacs enterrés vont donc faire leur apparition sur l'agglomération. Du côté des Sables d'Olonne, le dispositif déjà mis en place sera complété par une dizaine de nouveaux bacs.

Objectif « Ville propre »

Les travaux se poursuivront ensuite sur la Commune du Château d'Olonne avec l'implantation de 7 bacs enterrés dédiés aux ordures ménagères, aux emballages, au verre et au papier. L'opération s'élèvera à 315 000 € TTC pour la CCO. Dans la foulée, les bacs de regroupement situés rue de l'Hôtel de Ville et rue du Grand Passage seront habillés d'abris bacs.
Bonne nouvelle : en 2008, le bilan est plutôt positif. Par rapport à 2007 le tonnage des ordures ménagères a baissé et celui des emballages augmenté. Traduction, de plus en plus de personnes trient. Reste que lorsqu'une minorité refuse d'appliquer les règles d'hygiène les plus élémentaires, il est difficile de répondre à la demande de propreté du plus grand nombre. Certains habitants demandent à la CCO d'user de moyens dissuasifs. Une réflexion s'engage dans ce sens pour compléter celle menée dans le cadre de la prévention. Toutes ces mesures tendent vers le même objectif : une ville 100 % propre et 100 % agréable à vivre ! ●

« Une agglomération toujours plus propre : tel est le credo des habitants des Olonnes et de leurs élus »

brèves

Adieu aux encombrants !

Un coup de fil au 02 51 21 40 88 et vos encombrants disparaissent ! Gratuite, cette collecte en porte à porte a lieu, à partir de 8 h du matin, la 3e semaine de chaque mois. Mise en place par la CCO, elle concerne :
- les équipements ménagers (cuisinière, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur, four, radiateur)
- les meubles et ouvertures (buffet, table avec chaises, sommier, matelas, lit, commode, armoire, porte et fenêtre non vitrées)

Pour être sûr d'être collecté, il est nécessaire de s'inscrire en téléphonant la semaine précédant la collecte et d'indiquer le matériau de l'encombrant (bois, plastique ou métal).

Des sacs jaunes s'il-vous-plait !

La distribution en porte à porte des sacs jaunes vient de s'achever. Les personnes absentes lors du passage des ambassadeurs du tri peuvent en retirer dans leur mairie. Petit rappel, dans les sacs jaunes on met uniquement les emballages métalliques, les bouteilles et flacons en plastique avec leur bouchon, et les cartonnettes.

De la boue au compost

Croire au développement durable, c'est bien ! Mettre en pratique ses convictions c'est encore mieux. Pour donner l'exemple, la CCO a créé une unité de compostage des boues sur le site de la station d'épuration du Petit Plessis. Si le processus d'assainissement permet d'obtenir une eau épurée, claire et inodore, il génère environ 8 000 tonnes de boues par an.
Grâce à l'unité de compostage, pilotée par 3 agents communautaires, ces boues encombrantes et nauséabondes connaissent une nouvelle vie. Transformées en compost, elles seront commercialisées et rendues à la terre sous forme d'amendements (ou engrais). ●

Drôle de bestiaire !

En juin dernier, le temps d'une soirée, la CCO s'est transformée en zoo. Utilis Détritus, Dragonou, Briqualaitcabo et autres Girassoda ont envahi les locaux communautaires pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Enquête sur l'apparition de nouvelles espèces animales.

« Que fait-on des piles usagées ? » Une forêt de doigts se lève. Après l'intervention du responsable de la collecte à la CCO, les enfants des écoles primaires des Olonnes sont devenus quasi incollables sur le tri des déchets.

Il faut dire qu'en 2007/2008, la Communauté a été reçue dans 15 classes et a pu sensibiliser 381 enfants à la collecte sélective. Un concours de sculptures intitulé « Le zoo de la CCO » a également été mis sur pied. 5 classes se sont portées volontaires.

Le principe était simple : créer un animal réel ou imaginaire à partir d'emballages issus du sac jaune, des bornes de tri vertes ou bleues et raconter son histoire via une fiche de présentation. Pinceaux en main et des idées plein la tête, les enfants ont rivalisé d'ingéniosité.

Résultat : lors de la remise des prix, le 3 juin 2008, 20 créatures originales et colorées ont pu être admirées par les apprentis artistes et leurs parents. Pour les élus, les plus difficile a été de départager les participants et de décerner les titres :

Sculptures les plus artistique

Ecole René-Guy Cadou
Classe de CE2/CM1 de Mme Faucoeur
Classe de CM1 de Mme Laumonier
Lot : Visite de l'Aquarium « Le Septième Continent »

Sculptures les plus originales

Ecole Paul-Emile Pajot
Classe de CM1/CM2 de M. Besse
Lot : Visite des Salines en bateau

Sculptures les plus ingénieuses

Ecole Saint-Michel
Classe de CM1/CM2 de Mme Queffellec
Classe de CM2 de M. Chaillot et Enriquez
Lot : Visite de l'Observatoire des Oiseaux

Au bout du compte, enfants, CCO, environnement : tout le monde était gagnant !

Energie Oceane 10 27/10/08 14:45 Page 6

Aménagement

Une agglomération qui bouge !

Si la côte attire de plus en plus, les Olonnes ne font pas exception à la règle. Une fois la retraite venue, de nombreux Français décident de s'installer sur le territoire de la CCO et attirent dans leur sillage enfants et petits enfants. Pendant les congés, touristes et promeneurs affluent. Quant au Vendée Globe, il draine passionnés, curieux, étrangers et journalistes venus du monde entier. Face à cet engouement marqué, les Olonnes se transforment lentement mais sûrement en une véritable agglomération. Penser en termes d'aménagement de l'espace et de nouvelles infrastructures est donc plus que jamais d'actualité. Zoom sur quelques grands chantiers ou dossiers.

Le site de la Sablière

EN PROJET

A la retraite depuis fin 2007, la station d'épuration de la Sablière a été rasée. Reste sur place un bassin tampon de 3 000 m³ et un terrain de 11 ha idéalement situé à l'entrée des Sables d'Olonne.

Rôle de la CCO

Chargée, depuis juillet, de l'aménagement de cette zone stratégique, la CCO souhaite en faire une ZAC ou Zone d'Aménagement Concertée pour mieux en maîtriser l'évolution.

Où en est-on ?

Une étude lancée en septembre devrait s'achever en février. Elle débouchera sur la création de la ZAC. La population sera associée au processus via une concertation et des réunions publiques.

Quelques pistes d'aménagement

Si le Chais des Marins existe déjà, tout reste à faire. Plusieurs idées sont étudiées. On parle d'un parking, d'un village d'entreprises nautiques, d'un lieu d'accueil pour les camping-cars, de bâtiments administratifs et d'un port à sec.

A savoir !

En attendant la CCO a créé, sur le site, un parking provisoire qui a été agrandi pour le Vendée Globe et est desservi, comme l'été dernier, par une navette gratuite permettant de se rendre dans le centre ville des Sables d'Olonne.

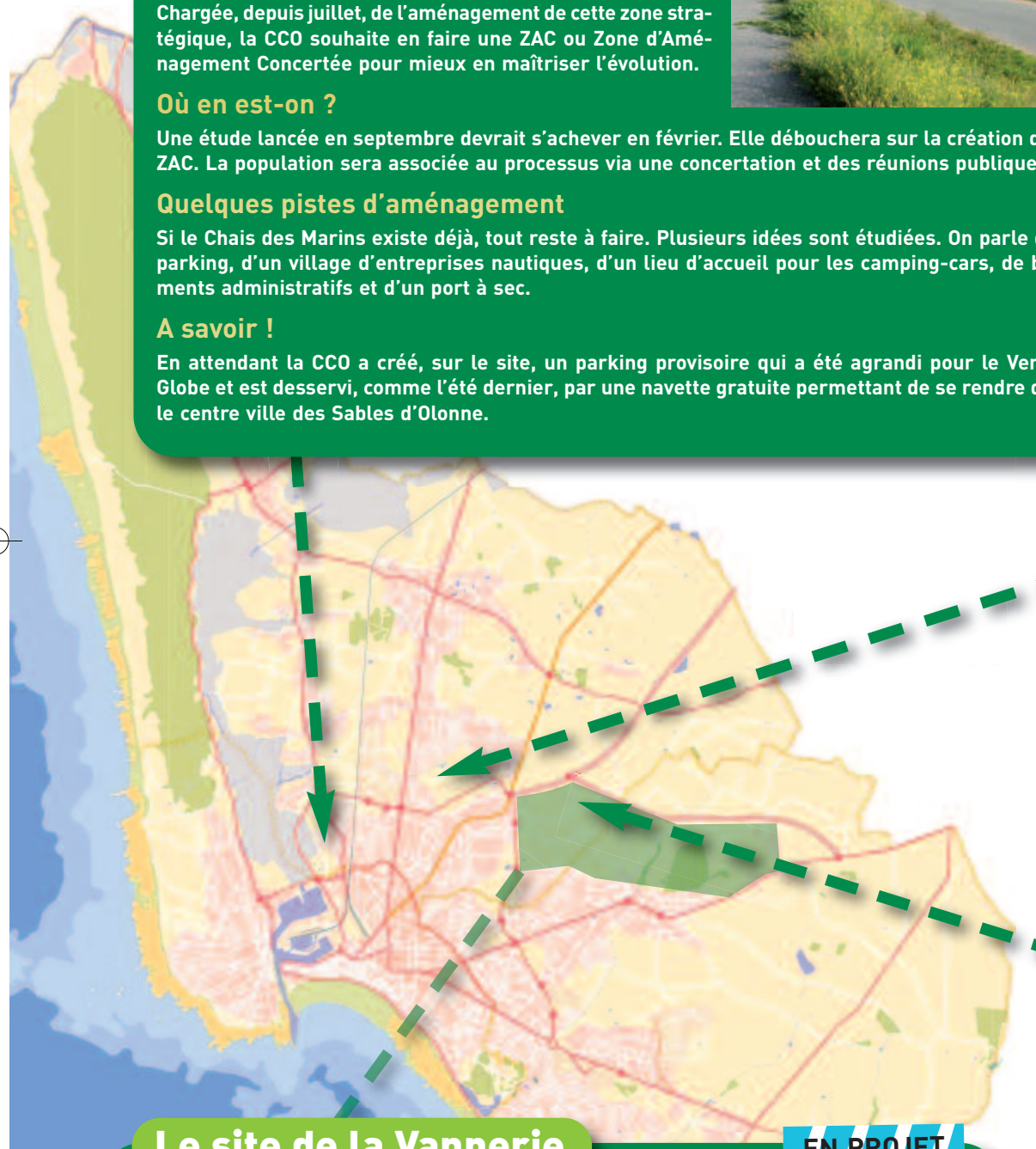

Le lycée Tabarly

EN CHANTIER

Les 15 000 m² du nouveau lycée professionnel Tabarly sont en train de sortir de terre. A terme, la nouvelle structure pourra accueillir 350 élèves mais aussi des apprentis et des adultes en formation continue. Si toutes les filières actuelles seront maintenues (plasturgie, matériaux composites, nautisme), un BEP bois et matériaux associés verra le jour ainsi qu'un BTS en technique de commercialisation.

Rôle de la CCO

Le terrain de 5 ha a été gracieusement fourni par la Communauté de Communes.

Rôle de la Région des Pays de la Loire

La Région finance l'intégralité de la construction soit 35,4 millions d'euros.

Où en est-on ?

Commencés en avril 2008, les travaux devraient s'achever en juillet 2009 pour une ouverture à la rentrée 2009.

A savoir !

Le lycée Tabarly sera le premier de la région à répondre à certains critères de Haute Qualité Environnementale. Entre les capteurs solaires, le toit végétalisé, les éoliennes et les panneaux photovoltaïques, la nouvelle structure fera la part belle à l'environnement !

Le pôle santé

EN CHANTIER

Destiné à desservir un bassin de 110 000 habitants, le futur Pôle Santé des Olonnes accueillera sur un espace commun clinique et hôpital ainsi qu'une Maison Médicale et un centre de dialyse. Situé zone de la Vannerie et à proximité de la voie express reliant la route de la Roche-sur-Yon à l'agglomération des Olonnes, il sera facile d'accès. Les travaux ont débuté en décembre 2007. Mais comment CCO, Clinique et Hôpital se sont-ils réparti le travail ?

CCO

Terrain : acquisition puis mise à la disposition du Pôle Santé sous la forme d'un bail de 80 ans d'un terrain de 15 ha d'une valeur d'1,5 million d'euros.
Travaux d'aménagement : la Communauté se charge de l'ensemble des travaux d'aménagement extérieur (voirie, réseaux d'assainissement, éclairage, espaces verts) pour un coût de 3,7 millions d'euros.

Clinique

Pour la Clinique les travaux ont déjà commencé et avancent grand train !

Début des travaux	Décembre 2007
Fin des travaux	2e semestre 2009
Surface	13 000 m²
Nombre de lits	Capacité d'hospitalisation de 90 lits et places de chirurgie
Coût	29 millions d'euros

Hôpital

Après la Clinique ce sera au tour du nouvel Hôpital de sortir de terre.

- Début des travaux 2009
- Fin des travaux 1er semestre 2011
- Surface 17 000 m²
- Nombre de lits Capacité d'hospitalisation : 177 lits de médecine et d'obstétrique / 12 lits en Unité hospitalière courte durée / 40 lits soins de suite
- Coût 36,4 millions d'euros

Le site de la Vannerie

EN PROJET

Espace stratégique par excellence, la Vannerie est destinée à devenir la vitrine des Olonnes. Ses 200 ha permettent d'envisager de multiples schémas d'aménagement. La phase de réflexion suit normalement son cours.

Rôle de la CCO

Toutes les études menées dans le cadre de l'aménagement de la Vannerie sont pilotées et financées par la Communauté de Communes.

Où en est-on ?

Début 2008, la Vannerie a été classée en ZAD ou Zone d'Aménagement Différée. Une manière efficace d'enrayer toute spéculation foncière. Autre avantage : les communes du Château d'Olonne et d'Olonne-sur-Mer pourront exercer un droit de préemption sur les terrains.
Une étude générale d'aménagement a été réalisée en 2007, elle va être complétée par une étude pré opérationnelle. Lancée en juillet, cette seconde étude permettra de préciser et d'affiner le projet (qu'il s'agisse de voirie, réseaux, aménagement paysager...)

Quelques pistes d'aménagement

Au milieu des nombreuses interrogations, une seule certitude : la zone sera multifonctionnelle. Si 70 ha sur 120 devraient être consacrés à l'économie, des espaces seront également dédiés aux infrastructures d'équipement et à l'habitat.

Energie Oceane 10 27/10/08 14:45 Page 7

Social

Du côté des petits

Depuis son ouverture en septembre 2005, la crèche « Les Baigneurs » bat des records de fréquentation. Dernières nouvelles d'une structure plébiscitée par les enfants et leurs parents.

Pour les plus petits, la crèche est synonyme de premier contact avec la collectivité. Aux « Baigneurs » tout est fait pour faciliter cette étape décisive. Gratuit mais obligatoire, un temps d'adaptation est proposé à chaque famille. Le principe est simple : maman accompagne bébé à la crèche et le laisse progressivement seul.
Une formule qui fonctionne et permet de rendre plus douce et moins angoissante la première séparation. Le succès de la crèche intercommunale est aussi en grande partie dû à un personnel qualifié et à l'écoute de l'enfant. Si de nombreuses activités d'éveil sont proposées toute l'année (semaine du goût, découverte de l'art à travers le « triptyque bleu » de Miro, séquences musicales, jardinage...), rien n'est imposé.
Résultat : la crèche « Les Baigneurs » présente un excellent taux de fréquentation. En 2007, 271 enfants, dont 4 handicapés, ont été reçus au Multi Accueil, ce qui représente 108 183 heures d'accueil. Si l'heure était en moyenne facturée 1,43 € en 2006, elle est passée à 1,37 € en 2007. Un coût très étudié et que la CCO veut accessible à tous. Après 3 ans de fonctionnement, le Multi Accueil a su convaincre les familles. En effet, de nombreux parents confient leur second enfant aux « Baigneurs ». Une belle preuve de confiance !

Tout sur le Multi Accueil

Le Multi Accueil « L'Ile aux Enfants » regroupe 3 crèches où sont accueillis des enfants de 10 semaines à 4 ans.

Les Baigneurs
105 rue des Grands Riaux
LE CHATEAU D'OLONNE
- **Structure ouverte tous les jours de 7 h 30 à 18 h 30**
- **Particularité : Tous types d'accueil**

Les Mini Mousses et les Moussaillons
45 rue de l'Ancienne Sous Préfecture
Rez-de-chaussée (Les Moussaillons)
1er étage (Les Mini Mousses)
LES SABLES D'OLONNE
- **Structures ouvertes tous les jours de 8 h 45 à 12 h 15 et de 14 h à 17 h 30 Les Moussaillons sont fermés le mercredi**
- **Particularité : Accueil par demi-journée sans repas**

brève

Un nouvel éducateur de prévention

Parti à la retraite au début de l'année, Jean TRANCHANT a passé le relais à Etienne BRIDONNEAU tout droit venu de Fréjus où il a travaillé pendant 8 ans dans un club de prévention. Une expérience précieuse pour ce vendéen d'origine qui a très vite su qu'il désirait travailler avec les jeunes.

Sur le Pays des Olonnes, sa principale mission consiste à aider les familles ou les adolescents se trouvant confrontés à des problèmes d'ordre éducatif. Et comme la plupart des enfants et des jeunes en situation difficile sont déjà pris en charge, Etienne BRIDONNEAU travaille en étroite collaboration avec des structures telles que la Sauvegarde de l'Enfance, la Mission Locale, etc.
Reste que mieux vaut prévenir que guérir. L'éducateur est donc ouvert aux propositions venant des établissements scolaires, des associations et des partenaires sociaux et qui visent à mettre en place des projets articulés autour de la prévention. Déjà sollicité par plusieurs établissements et par de nombreux jeunes de 11 à 24 ans, Etienne BRIDONNEAU est facilement joignable entre le mardi et le samedi. Appeler le 02 51 96 92 28, c'est être sûr d'obtenir une réponse !

SPORT

Faire du sport avec la CCO

Pour garder la forme et la santé, rien de tel qu'une activité sportive régulière. Bien entretenues et équipées, les infrastructures de la CCO permettent de pratiquer de multiples activités physiques. Tour des terrains :

Des Chirons

Avec ses 8,5 hectares, le complexe des Chirons est la plus importante infrastructure sportive gérée par la CCO. Construit progressivement à partir des années 60, ce vaste complexe est fréquenté par de nombreux clubs des Olonnes mais reste avant tout dédié aux scolaires.
Equipements mis à disposition et entretenus par la CCO : 3 stades herbés et 2 stabilisés ; 4 terrains de basket ; 2 terrains de handball ; 1 piste d'athlétisme cendrée de 250 m ; 2 sautoirs à la perche et longueur ; 1 plateau de lancer de poids ; 1 gymnase ; 1 piscine ; 1 salle de sport ; 1 bâtiment abritant les vestiaires et permettant le rangement du matériel

De la Guérinière

Haut lieu du Rugby Club Sablais, le stade de la Guérinière est implanté sur la commune d'Olonne-sur-Mer. Sa construction a nécessité un investissement communautaire de 457 000 €. Un effort financier consenti pour venir en aide aux rugbymen qui ne parvenaient pas à trouver de terrains d'entraînement.
Equipements mis à dispositions et entretenus par la CCO : 2 stades de rugby ; un bâtiment servant de vestiaire et permettant de stocker du matériel

De la Rudelière

« Un, deux, trois : partez ! » : depuis son inauguration en 2002, la piste d'athlétisme synthétique de la Rudelière et tous ses équipements ont vu des centaines de coureurs s'élancer de leurs starting blocks. Coût de l'opération pour la CCO : 610 000 €.
Equipements mis à disposition et entretenus par la CCO : 1 piste d'athlétisme synthétique de 6 couloirs de 400 m ; 2 lancés de javelot ; 1 lancé de marteau et disque ; 3 lancés de poids ; 2 sautoirs à la perche ; 3 sautoirs en longueur ; 1 sautoir en hauteur

Energie Oceane 10 27/10/08 14:48 Page 8

Culture

De la place pour les notes !

Lancés en mars 2008, les travaux du nouveau Conservatoire de Musique avancent sur un rythme soutenu. Le déménagement aura lieu début 2009. En attendant, une visite de chantier s'impose.

Si l'effectif du Conservatoire n'a cessé de croître ces dernières années (469 élèves en 2001/2002, 580 en 2007/2008), ses locaux n'ont pas pour autant été agrandis... Elèves, professeurs, instruments et partitions s'entassent dans des salles exiguës et peu insonorisées. Une situation parfois difficile à vivre.

C'est donc avec enthousiasme que les 21 professeurs ont découvert le projet de l'architecte niortais « Hervé Beaudoin ». La première tranche, actuellement en cours de réalisation, fait 478 m² et comprend 1 salle de répétition (213 m²) destinée aux orchestres, 3 studios d'entraînement (2 X 10 m² et 5 m²), 1 salle de percussions (80 m²) et 160 m² de locaux annexes.

Cet espace sera ultérieurement complété par une deuxième tranche de travaux de 1 176 m². A terme, le nouveau Conservatoire s'étendra donc sur 1 654 m². De quoi répéter dans des conditions qui permettront une pratique optimale de la musique.

« 14 mai 08 : début du coffrage »

« 15 septembre 08 : les murs sont sortis de terre »

Fin 2008, le déménagement devrait s'effectuer en douceur, puisque les nouveaux bâtiments sont situés derrière l'Abbaye Sainte-Croix dont le Conservatoire occupe actuellement l'aile droite. Si certains cours se dérouleront jusqu'à la réalisation de la 2e tranche dans les anciennes salles de répétition, le dossier est en bonne voie ! ●

Calendrier culturel

Spectacles des mairies

Offices de tourisme

Le Château d'Olonne : 02 51 21 09 67
Les Sables d'OLonne : 02 51 96 85 85
Olonne-sur-Mer : 02 51 90 75 45

Services des affaires culturelles

Le Château d'Olonne : 02 51 23 88 08
Les Sables d'Olonne : 02 51 23 16 60
Olonne-sur-Mer : 02 51 95 23 47

NOVEMBRE

- S 1
- D 2
- L 3
- M 4
- M 5
- J 6
- V 7
- S 8
- D 9
- L 10
- M 11
- M 12
- J 13
- V 14
- S 15
- D 16
- L 17
- M 18
- M 19
- J 20
- V 21
- S 22
- D 23
- L 24
- M 25
- M 26
- J 27
- V 28
- S 29
- D 30

5 nov. à 20h30 — Une nuit, la mer — Isabelle Autissier — Conte musical — Auditorium St Michel

7 nov. à 20h30 — Le MégaOctet — Andy Elmer — Jazz — Auditorium St Michel

18 nov. à 20h30 — Picasso et la Danse — Europa Danse — Danse — Les Atlantes

21 et 22 nov. à 18h30 et 20h30 — «La crèche à moteur» — Théâtre — Les Atlantes

23 nov. à 17h — Yves Duteil — Chanson — Havre d'Olonne

26 nov. à 15h — Bouskidou — Chanson rock pour jeune public — Havre d'Olonne

DÉCEMB

- L 1
- M 2
- M 3
- J 4
- V 5
- S 6
- D 7
- L 8
- M 9
- M 10
- J 11
- V 12
- S 13
- D 14
- L 15
- M 16
- M 17
- J 18
- V 19
- S 20
- D 21
- L 22
- M 23
- M 24
- J 25
- V 26
- S 27
- D 28
- L 29
- M 30
- M 31

2 déc. à 20h45 — «Oscar et la dame rose» par Annie Duperey — Théâtre — Havre d'Olonne

6 déc. à 20h45 — Calle Cerezo — Danse et musique flamenco — Havre d'Olonne

14 décembre à 17h — Ciné-aventures — Orchestre d'Harmonie — Musique — Les Atlantes

16 déc. à 20h30 — Rain/Bow — Jérôme Thomas — Danse et jonglage — Les Atlantes

17 déc. à 15h — Conte de Noël SEPTI — Le Théâtre des sept lieues — Théâtre jeune public — Havre d'Olonne

19 décembre — «Aux deux colombes» — Jean-Laurent Cochet — Théâtre — Les Atlantes

20 déc. à 20h45 — All you need is a song — Alice & Cécile — Chanson jazz — Havre d'Olonne

21 déc. à 17h — Le Messie de Haendel — ensemble Galatée, Polymnie & voix galantes — Musique baroque — Havre d'Olonne

JANVIER

- J 1
- V 2
- S 3
- D 4
- L 5
- M 6
- M 7
- J 8
- V 9
- S 10
- D 11
- L 12
- M 13
- M 14
- J 15
- V 16
- S 17
- D 18
- L 19
- M 20
- M 21
- J 22
- V 23
- S 24
- D 25
- L 26
- M 27
- M 28
- J 29
- V 30
- S 31

9 jan. à 20h30 — Tire au flanc de Jean Renoir — Cinéma et Musique — Cinéma le Grand Palace

18 jan à 17h — La Mer Orchestre National d'Ile de France, Spectacle de Vendée — Musique classique — Havre d'Olonne

21 jan. à 15h — Louis l'enfant de la nuit — Théâtre jeune public — Havre d'Olonne

22 jan. à 20h30 — Bernard Azimuth Ah ! — Théâtre et humour — Auditorium St Michel

28 jan. à 20h30 — Cirque National de Chine — Troupe artistique de Dalian Cirque et ballet acrobatique Casse Noisette — Cirque — Les Atlantes

31 jan. à 18h — Les excuses de Victor — Opéra Pagaï — Théâtre marionnettes et vidéos — Auditorium St Michel

FÉVRIER

- D 1
- L 2
- M 3
- M 4
- J 5
- V 6
- S 7
- D 8
- L 9
- M 10
- M 11
- J 12
- V 13
- S 14
- D 15
- L 16
- M 17
- M 18
- J 19
- V 20
- S 21
- D 22
- L 23
- M 24
- M 25
- J 26
- V 27
- S 28

2 fév. à 20h30 — Des Gens — Zabou Breitman et Laurent Lafitte — Théâtre — Auditorium de St Michel

6 février à 20h45 — Bushman — Par Eric Bouvron — Humour visuel — Havre d'Olonne

14 fév. à 20h30 — Mesure pour mesure — d'après W. Shakespeare — Jean-Yves Ruf — Théâtre — Les Atlantes

27 fév. à 20h30 — P.P.P — Philippe Ménard — Cie Non Nova — Jonglage, théâtre, danse — Auditorium St Michel

28 février à 20h45 — Chasseloup et les Blairots de R.A.V.E.L — Musique actuelle — Havre d'Olonne

Vos contacts à la Communauté de Communes

Communauté de communes des Olonnes
17 rue Nationale - 85109 Les Sables d'Olonne
Tél : 02 51 23 84 40 - **Fax :** 02 51 32 02 87
info@cc-olonnes.fr

Pépinière d'entreprises **Tél :** 02 51 96 88 88
TUSCO **Tél :** 02 51 32 95 95
Piscine des Chirons **Tél :** 02 51 32 53 58
Déchetterie des Fontaines **Tél :** 02 51 23 86 05

Service de la collecte des ordures ménagères
Tél : 02 51 23 86 05
École de musique **Tél :** 02 51 23 90 07
Médiateur du livre **Tél :** 06 17 25 37 99

Cool Café **Tél :** 02 51 23 95 66
Centre Animation Jeunesse
Tél : 02 51 21 19 63
CLIC **Tél :** 02 51 21 49 10
Multi Accueil **Tél :** 02 51 20 18 18

Sur le Web...

La Communauté de Communes des Olonnes anime un site internet où sont présentés tous ses services. www.cc-olonnes.fr

Directeurs de la publication : Louis GUÉDON, Yannick MOREAU • **Réalisation et rédaction :** CCO (Virginie ROUX), Rue Prémion.
Photos, cartes et illustrations : « SNCF, CCO (Virginie ROUX), www.photo-libre.fr, monsieur Yves, mairie des Sables d'Olonne, mairie d'Olonne-sur-Mer, Camara, Les Sables Vendée Triathlon, Logerais, SEC/Christian MAIRAND • **ISSN :** 1770-9873